

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2025 - 14751 - 2023 B 05694 - 980 438 923 - A29

Procès-Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

A29

Société par actions simplifiée

Capital : 500€

Siège social : 1 rue du pilariguet, 91570 BIEVRES

R.C.S. : 980 438 923

Date de l'Assemblée Générale : **31 Décembre 2023 à 19h.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est déroulée au **1 rue du pilariguet, 91570 Bièvres.**

Les associés de la Société A29 se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- Charles LACOU

Soit au total un associé présent ou représenté, totalisant 100% des voix.

Le Président déclare que, les conditions de quorum étant satisfaites, l'assemblée est valablement constituée. Elle peut valablement prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Affectation des comptes.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'année de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ainsi que l'inventaire ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le Président prend la parole pour exposer les motifs des différentes discussions soumises à l'ordre du jour, puis lecture est donnée au rapport du Président.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident qu'aucun dividende ne sera versé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Charles LACOU et au cabinet comptable Excellien pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Plus rien n'est à l'ordre du jour. Personne ne souhaite exprimer un quelconque commentaire sur le vote et personne ne demande la parole. La séance est levée.

Signature de M. Charles LACOU



Société A29

Système de base
521-1. BILAN (en tableau)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions (À déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		500	0
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Total I	0	0	500	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production (biens et services) (c)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance (3)	0	0	0	0
Total II	0	0	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	0	0	500	0
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

le 27/06/2025
Charles LATO

"Certifiée conforme à l'original"

- (a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.
- (b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.
- (c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.
- (d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.
- (e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

Société A29

Système de base

521-1. BILAN (en tableau, avant répartition)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES*		
Capital (dont versé...) (a)	500	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	0	0
Report à nouveau (d)	0	0
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	500	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total II	0	0
DETTES (1) (g)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
TOTAL III	0	0
Ecart de conversion passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	500	0
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées).

Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédés du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Société A29

Système de base

521-1. BILAN (en tableau, après répartition)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé] (a)	500	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves:		
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	0	0
Report à nouveau (d)	0	0
Sous-total : Situation nette	500	0
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	500	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total II	0	0
DETTES (f)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (e)	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
Total III	0	0
Ecart de conversion passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	500	0
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...).

Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Dettes sur achats ou prestations de services.

(f) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

2023

COMPTE DE RÉSULTAT
A29

REVENU NET

0 €

● Marge brute

● Total des charges
d'exploitation



JANV FÉVR MARS AVR MAI JUIN JUIL AOÛT SEPT OCT NOV DÉC Exercice à ce jour

Bénéfice d'exploitation

0 €

Revenu d'intérêts (charge)

0 €

Bénéfice avant impôts

0 €

Charge d'impôts

0 €

Revenu net

0 €